



Zone Sud-Est

Les Cas-Types,

un outil au service
des accompagnateurs des porteurs de projet

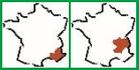
un outil d'aide à la décision en élevage
(installation, conseil)

GAEC des Mayols

14 octobre 2019

Châteaufort, 04





Zone Sud-Est

- Le GAEC des Mayols, une ferme de référence
- Les cas-types, des fermes modélisées
- Quel type associé à notre ferme de référence ?
- Quelques valorisations pratiques des cas-types





Zone Sud-Est

GAEC LES MAYOLS

2 béliers
Préalpes du Sud



490 brebis Préalpes du Sud

495 agneaux produits :

- 398 vendus (87 % LR)
- 87 gardés
- 10 autoconsommés

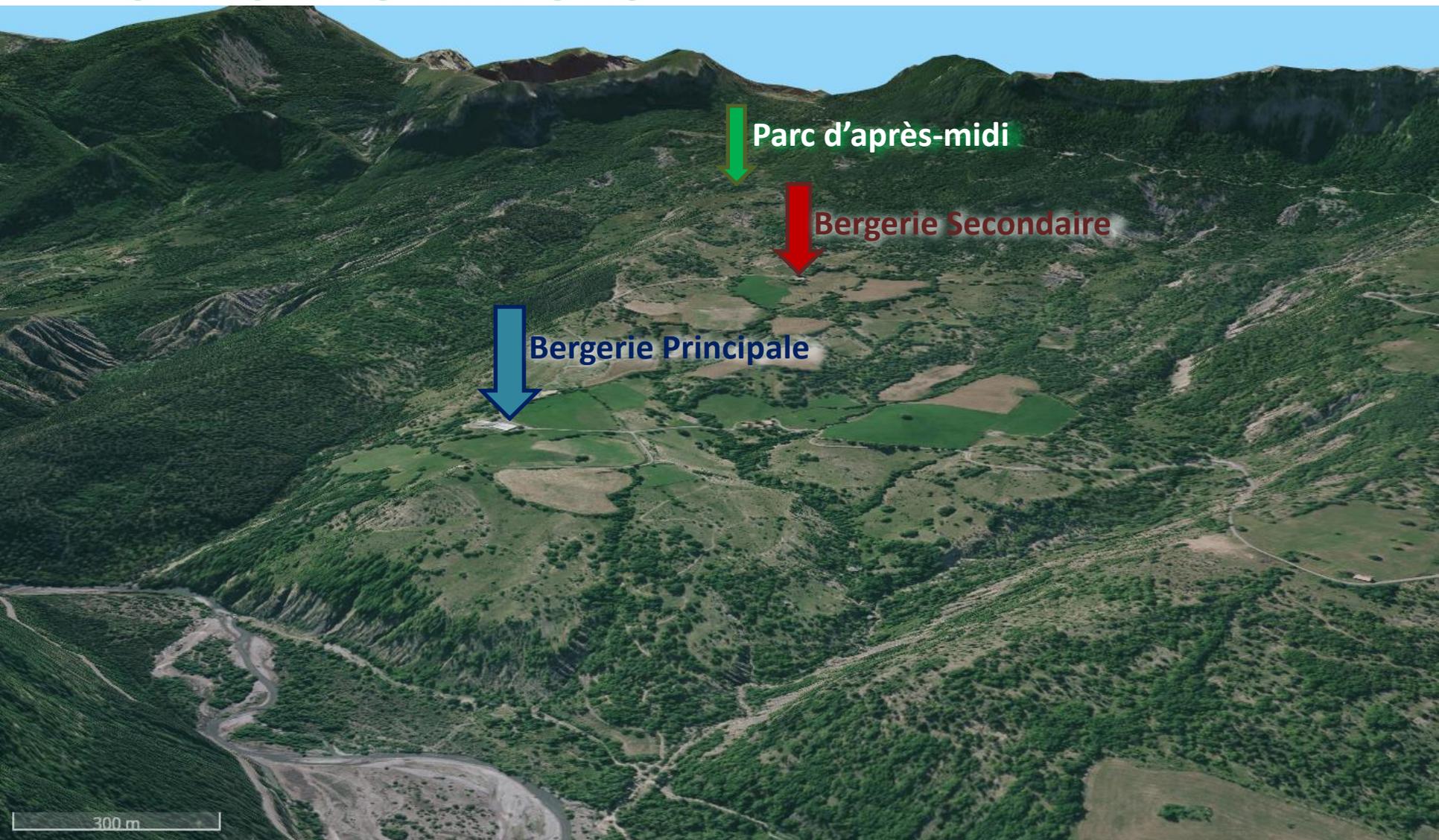


2 UTAF

14 T Foin
180 Qx Mais/orge
77 Qx Aliments

435 ha parcours (pas d'estive)
13,5 ha PP
14 ha PT => 176 T
5,4 ha FA
5,4 ha triticales => 260 Qx







GAEC LES MAYOLS

- Le territoire de l'exploitation



Zone Sud-Est





GAEC LES MAYOLS

- Le territoire et le matériel de l'exploitation



Zone Sud-Est





GAEC LES MAYOLS

- Le territoire et le matériel de l'exploitation



Zone Sud-Est





GAEC LES MAYOLS

- Bergeries et bâtiments



Zone Sud-Est





Zone Sud-Est

GAEC LES MAYOLS

- Equipements en bergerie

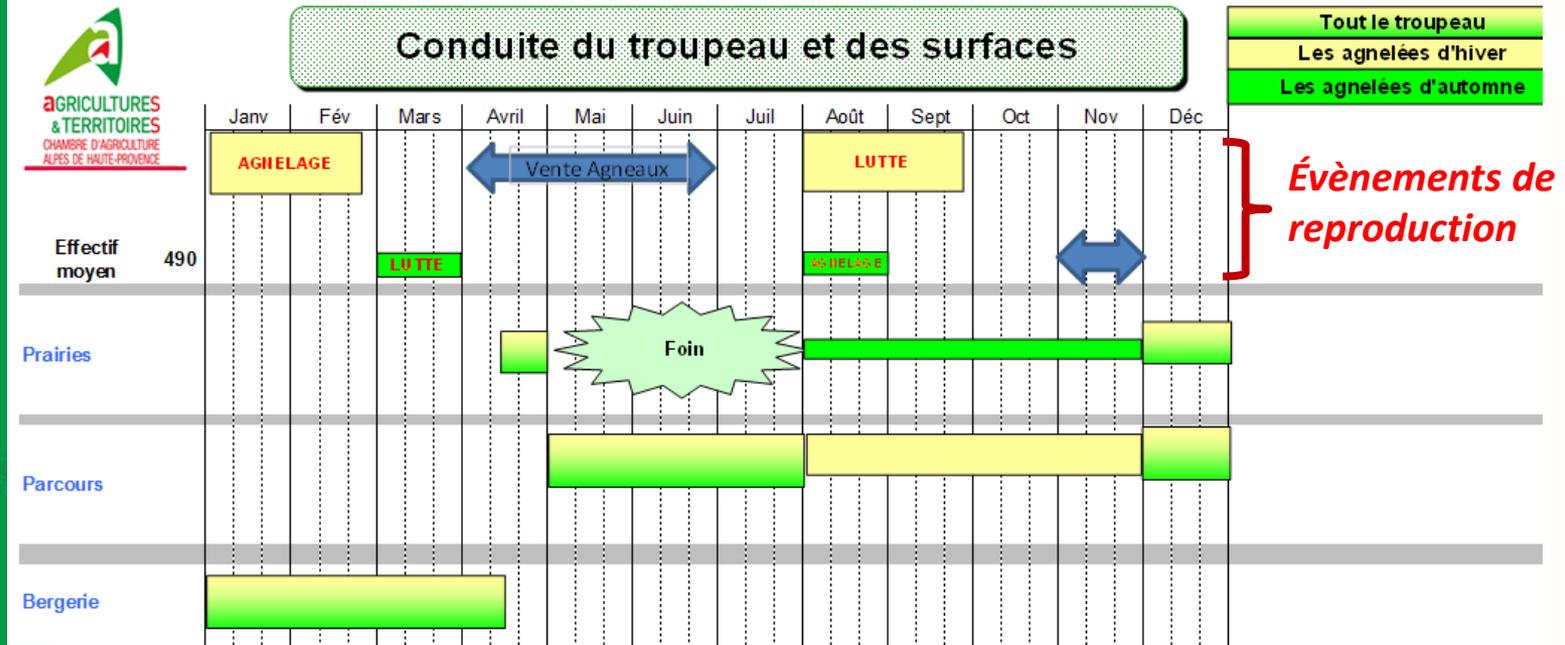


GAEC LES MAYOLS



Zone Sud-Est

- Troupeau et conduite

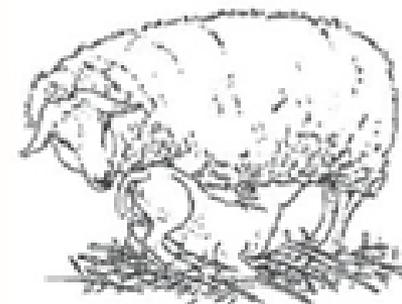




Zone Sud-Est

GAEC LES MAYOLS

- **Objectifs conduite**
 - agnelage principal hiver => agneaux pour pâque
 - petit agnelage de fin d'été => travail pour le Label et productivité
- **Bilan reproduction**
 - 79 % MB
 - 147 % de prolificité
 - 14 % mortalité
 - 101 % de productivité



GAEC LES MAYOLS



Zone Sud-Est

- **Bilan des ventes**
 - 398 agneaux vendus
 - 16,8 kg de carcasse
 - 100 jours d'âge moyens à la vente
 - 87 % de taux de vente en Label





Zone Sud-Est

GAEC LES MAYOLS

- Bilan techniques**

Produits	172 041 €
Produits ovins	49 940 €
Dont vente agneaux	44 615 €
Dont autre produits	5 775 €
Dont achats de reproducteurs	- 450 €
Autres Produits (céréales)	3 900 €
Aides	118 201 €
Dont aides découplées	51 313 €
Dont aide ovine	11 664 €
Dont ICHN	37 493 €
Dont aide loup	10 917 €
Autres	6 814 €



GAEC LES MAYOLS



Zone Sud-Est

- **Bilan techniques**

Charges	115 919 €
Charges opérationnelles ovines	30 085 €
Dont charges d'alimentation	13 418 €
Dont charges de SFP	4 796 €
Dont charges diverses	11 872 €
Charges autre produit (céréales)	2 287 €
Charges de Structures	83 547 €
EBE	98 322 €
Revenu disponible	87 751 €
Résultat Courant	59 191 €



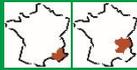


Zone Sud-Est

GAEC LES MAYOLS

- **Une ferme de référence c'est quoi?**
- **Des agriculteurs sérieux et disponibles**
- **Une bonne tenue des papiers (troupeau / factures)**
- **Une journée de travail**





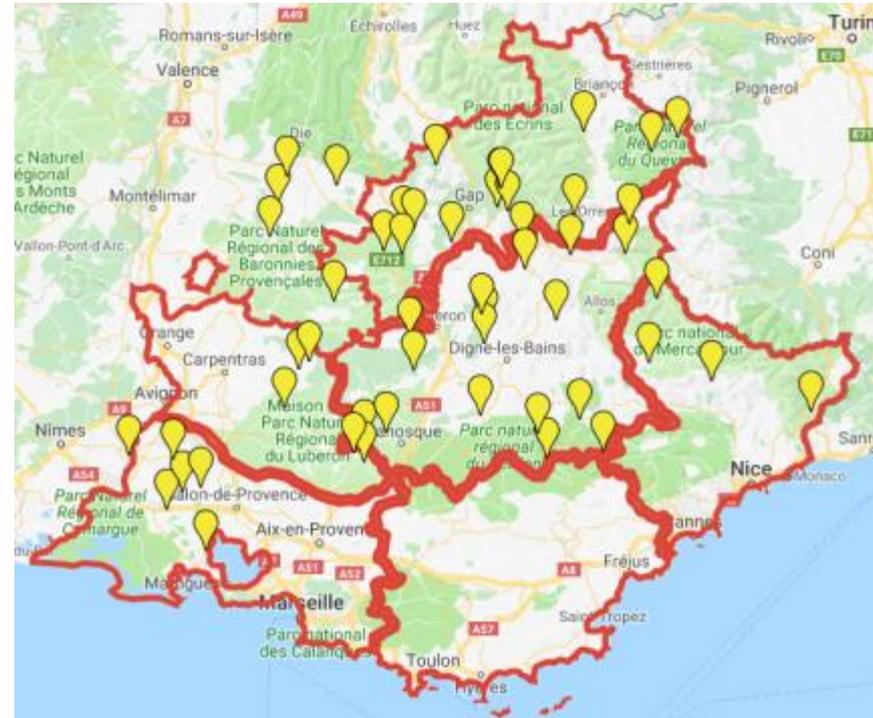
Zone Sud-Est

Un cas-type, c'est quoi ?

Une exploitation modélisée

Analyse des performances techniques et économiques d'un élevage représentatif

- Observation et analyse des résultats pluriannuels d'exploitations suivies
- Gommage des effets annuels
- Optimisation et mise en cohérence des résultats
- Expertise de terrain

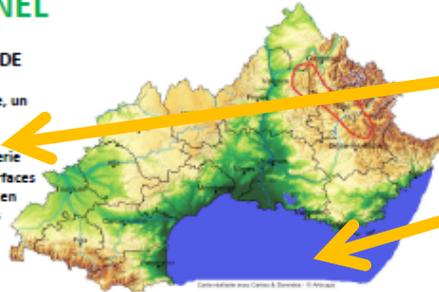


Un modèle décrit en 8 pages

MONTAGNARD, OVIN SPÉCIALISÉ, TRADITIONNEL

CAS TYPE OVINS VIANDE

En zone montagnarde alpine, un éleveur avec 360 brebis produisant des agneaux de bergerie. Cinq mois de bergerie intégrale obligatoire. Les surfaces cultivées qui sont réservées en priorité à la constitution des stocks hivernaux. Une forte contribution de l'alpage et des parcours de proximité au pâturage.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME ET LOCALISATION

On retrouve ce système d'élevage dans toute la zone montagnarde des Alpes du sud. Les terres cultivées, dont le potentiel reste limité par la pente et l'altitude, sont plutôt localisées dans les vallées autour du siège de l'exploitation. Quelques hectares peuvent être irrigués par aspersion, en réseau collectif ou gravitaire. Le foncier est souvent morcelé et les lots sont assez nombreux, même s'ils sont à une faible distance du siège d'exploitation. La dimension du troupeau ovin, de 300 à 500 brebis, est calée sur la capacité de la surface fourragère cultivée à produire le foin nécessaire pour hiverner le troupeau en bergerie. L'hivernage est long, autour de 5 mois. Il est induit par les contraintes du climat montagnard que sont le froid et l'enneigement. Le disponible en surface de parcours de proximité est parfois limité et rend obligatoire la pratique de la transhumance estivale. Pour accéder à l'estive le transport se fait à pied ou en camion, selon l'éloignement. Les contraintes induites par l'estive collective et le climat montagnard, aboutissent à une relative homogénéisation du système d'élevage pratiqué. Si ces types d'exploitations sont très souvent spécialisés, on y retrouve parfois l'ovin associé avec des activités complémentaires : de petits ateliers de diversification (pommes de terre, fruits rouges, génépy...) ou même d'une pluriactivité du chef d'exploitation (dénouement, travail en station de ski...), en lien avec le tourisme montagnard et les opportunités locales. La colonisation par le loup de ces zones est déjà ancienne et de plus en plus importante. L'hivernage long concentre l'exposition au risque aux intersaisons et à l'estive collective, mais l'automne est souvent la période la plus sensible avec la multiplicité des lots et le travail pour l'agnelage principal.

L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

La structure

- 1, 3 UMO dont 0,2 berger salarié
- 360 Brebis Communes ou Préalpes du Sud laitière
- 25 ha de SAU, dont :
 - 23 ha de SFP
 - 7 ha de céréales
- 70 ha de parcours et estive collective

Les produits et ventes

- 360 agneaux produits pour la vente et le renouvellement troupeau
- 230 quintaux de céréales pour le troupeau

Un titre : zone, production, qualificatif

Un résumé du cas-type

Une carte de localisation

Les caractéristiques générales du système de production

Quelques chiffres clefs de présentation

Zone pastorale méditerranéenne



MONTSPÉ1
Conjoncture
2017/2018

COLLECTION RÉFÉRENCES



Un modèle décrit en 8 pages

MONTAGNARD, OVIN SPÉCIALISÉ, TRADITIONNEL

LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

Les terres cultivées et mécanisables de cette exploitation sont toutes récoltées en fourrages et en céréales, et sont prioritairement réservées à la constitution des stocks nécessaires pour l'alimentation hivernale du troupeau. Les parcelles sont de dimension petite à moyenne et sont bien situées autour des bâtiments d'élevage. L'exploitation dispose par ailleurs d'une quarantaine d'hectares de parcours, regroupés en plusieurs îlots, bien situés autour du siège de l'exploitation. Les plus proches des bergeries sont mobilisées pour assurer la mise à l'herbe du troupeau au printemps. Une partie du domaine pastoral correspond à d'anciens prés qui ne sont plus fauchés à cause de la pente et de la diminution de la main-d'œuvre dans l'exploitation. L'autre partie est composée de landes ouvertes et de pelouses. L'alpage collectif est géré par un groupement pastoral qui nécessite une petite transhumance en camion pour y accéder. La saison d'estive débute vers le 15 juin et se termine vers le 15 octobre, soit entre 100 et 120 jours. En plus de la période estivale, la présence permanente de loup sur le territoire de l'exploitation oblige l'éleveur à mettre en place un dispositif de protection.



La structure de l'exploitation

Le territoire de l'exploitation

LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE TRAVAIL

L'exploitant travaille à plein temps sur l'exploitation. Le recours à de la main-d'œuvre bénévole est occasionnel et concerne principalement des travaux de saison sur le troupeau : chantier de tonte, prophylaxie. La moisson est faite par une entreprise. La menace permanente de prédation et la mise en protection du troupeau engendre un surplus important de travail qui est en partie compensé par l'embauche d'un berger saisonnier (0,2 UMO) et la pratique d'une surveillance renforcée des troupeaux au pâturage. Compte tenu de la longueur de l'hivernage, une attention particulière est apportée à l'aménagement de la bergerie pour simplifier le travail, gagner du temps, et diminuer sa pénibilité. Le fait de ne pas avoir les brebis pendant l'été permet à l'éleveur d'envisager une semaine de vacances vers la fin août, après que les récoltes soient faites et avant que les brebis ne redescendent pour l'agnelage.

La main d'oeuvre

MATÉRIELS, BÂTIMENTS, ÉQUIPEMENTS

Le matériel de l'exploitation est en propriété. Il se compose d'une chaîne de récolte de foin en balle ronde avec du matériel plutôt neuf, tandis que le matériel nécessaire pour l'implantation des céréales et des prairies temporaires est plutôt d'occasion. Le parc de traction comprend deux tracteurs de 70 et 90 cv, ainsi qu'une voiture utilitaire avec une remorque bétailière. Pour les bâtiments, une bergerie de 600 m² et un hangar de stockage attenant de 400 m² sont nécessaires, ainsi qu'un parc de tri et de contention avec un pédiluve attenant. La bergerie est équipée de couloirs pour dérouler les bottes rondes et distribuer le grain avec une brouette d'un stock de cisles pour la contention et les cases d'agnelage. En ce qui concerne les agneaux, les silos sont proches du parc et les nourrisseurs sont alimentés directement par une vis. Au niveau du pâturage, quelques parcours sont équipés de clôtures fixes, le reste est clôturé avec des parcs mobiles, type filets, ou parc 3 fils électrifiés. La protection des troupeaux nécessite des équipements supplémentaires en filet électrique pour les parcs de nuit et quatre chiens Patou venant compléter ce dispositif.



Matériels, Bâtiments, Equipements

Un modèle décrit en 8 pages

L'alimentation

Conduite de l'alimentation

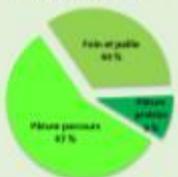
MONTAGNARD, VIN SPÉCIALISÉ, TRADITIONNEL

LA CONDUITE DE L'ALIMENTATION

La contribution du pâturage à la couverture des besoins du troupeau en fourrage grossier est majoritaire, avec une part très importante provenant des ressources pastorales, estive incluse. La part couverte par le foin distribué est à mettre en lien avec le long hivernage en bergerie (4 à 5 mois) imposé par la contrainte climatique montagnarde. Les agneaux sont élevés de façon similaire sur les deux périodes d'agnelage. Ce sont des agneaux de bergerie, qui ont à disposition en libre-service du bon foin et un mélange de céréales et d'aliment azoté. Les agneaux de printemps naissent et restent en bergerie toute la durée d'engraissement, sauf les jeunes femelles triées pour le renouvellement qui suivent leur mère au pâturage et en estive. À l'automne, les agneaux naissent dehors, suivent leur mère au pâturage et sont rentrés tous les soirs en bergerie. Au bout d'un mois environ, ils restent en bergerie et ont à disposition en libre-service du bon foin et le même type d'aliment concentré que les agneaux de printemps. La durée de l'hivernage impose de prévoir un stock de foin de qualité suffisant pour passer l'hiver en bergerie. Au printemps, les parcours de proximité sont donc mobilisés prioritairement dès la mise à l'herbe pour la pâture des brebis. Cela permet de réserver en priorité la surface fourragère cultivée pour la récolte du foin. La réussite de l'estive est primordiale, elle doit permettre la retape des réserves corporelles générales du troupeau et une bonne préparation aux mises bas qui débute en septembre. À l'automne, les regains qui assurent une pâture de qualité sont réservés pour les brebis en lactation, le reste du troupeau étant conduit sur les parcours. Ce sont les premières neiges qui déclenchent le début de l'hivernage en bergerie.

EN QUELQUES CHIFFRES...

Part du foin et de la pâture dans l'alimentation



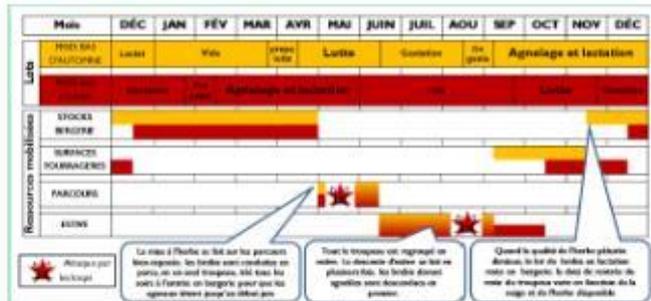
Bilan du distribué total

- 340 kg de foin / brebis
- 35 kg de paille / brebis
- 90 kg de concentrés/brebis

Dont bilan du distribué aux agneaux

- 30 kg de foin
- 56 kg d'aliment concentré (70% de céréales et 30% de complémentaire azoté)

Le calendrier d'alimentation du troupeau



Chiffres clefs

Le calendrier d'alimentation

Un modèle décrit en 8 pages

Les surfaces

Description des surfaces

LES SURFACES

Tout le fourrage grossier et la majeure partie des céréales nécessaires à l'alimentation du troupeau sont produits sur l'exploitation. En année climatique normale, 15 à 20 % des céréales sont achetées. L'aliment complémentaire azoté distribué aux agneaux est systématiquement acheté.

Pour les espèces fourragères cultivées, le choix d'association de type luzerne/dactyle répond à un objectif de rendement en foin le plus élevé possible et d'une bonne qualité de repousse pour le pâturage d'automne. Ce type de mélange permet de faire des prairies temporaires de longue durée (3 ans). Les céréales sont d'automne ou de printemps. Elles sont cultivées 2 ou 3 ans en rotation avec les prairies temporaires de longue durée (4 ou 5 ans). Le renouvellement de ces prairies est réalisé avec un semis sous couvert de céréales de printemps. Cela permet d'assurer l'implantation du mélange et d'éviter de perdre une année de récolte en fourrages, mais les rendements céréaliers sont alors un peu plus faibles. La prairie temporaire n'est récoltée que la deuxième année. La fertilisation minérale reste modérée. Le fumier est épandu à l'implantation des céréales et sur les prairies permanentes au printemps. Pour les céréales, l'apport d'azote minéral est fractionné en deux temps au printemps. Du fait de la longueur de l'hivernage, les besoins en stocks fourragers sont relativement importants. Les surfaces fourragères cultivées sont en priorité réservées à la récolte de foin destinée au troupeau. La réussite des semis des prairies temporaires est primordiale. Le nombre de coupes dépend des conditions climatiques car toutes les terres sont au sec, en année climatique normale, les prairies temporaires sont fauchées deux fois, puis les regains sont pâturés à l'automne. Pour les parcours, la plupart sont pâturés deux fois dans l'année, au printemps et à l'automne, sauf pour les parcours plus boisés qui ne sont pâturés qu'une fois par an.

EN QUELQUES CHIFFRES

Bilan des récoltes et de leur utilisation

	Produit	Achat	Vente	Distribué
Foin (tMS)	120	0	0	120
Céréales (Qtz)	210	40	0	250
Paille (T)	20	0	0	20

Bilan des engrais épandus

	Fertilisation par ha			
	N	Minérale (unité) P	K	Organique (T fumier)
Prairie naturelle	40	30	30	7
Luzerne	0	60	60	0
Céréales	70	0	0	15

Ratios surface par brebis

- 0,07 ha de SFP / brebis
- 0,1 ha de parcours / brebis, hors collectif

Indicateurs de chargement des surfaces

- SFP : 2,2 UGB/ha
- SFT : 0,9 UGB/ha

Valeur pastorale moyenne des parcours

- 400 journées brebis / ha

Un modèle décrit en 8 pages

Le bilan économique

MONTAGNARD, OVIN SPÉCIALISÉ, TRADITIONNEL

LE BILAN ÉCONOMIQUE 2017/2018

Le compte de résultat	2 017	2 018	Evolution
PRODUITS	95 700 €	99 900 €	4,3%
Produits ovins	31 100 €	32 000 €	3%
Dont vente agneaux	28 143 €	28 987 €	3%
Dont autres produits	3 963 €	3 963 €	0%
Dont achat de reproducteurs	-1 000 €	-1 000 €	0%
Autres produits	3 200 €	3 300 €	5,0%
Céréales pour le troupeau	3 150 €	3 308 €	5,0%
Aides et soutiens de la PAC	61 500 €	64 600 €	5,1%
Dont DPU	29 000 €	32 436 €	11,8%
Dont Aides ovines	11 940 €	11 043 €	-3,4%
Dont MAE Collective	2 398 €	2 398 €	0,0%
Dont ICHN	18 725 €	18 725 €	0,0%
CHARGES	58 900 €	59 800 €	2,6%
Charges opérationnelles ovines	21 400 €	21 800 €	1,8%
Dont charges d'alimentation	11 107 €	11 469 €	3,3%
Dont charges de SFP	5 335 €	5 244 €	-1,7%
Dont charges diverses	4 999 €	5 086 €	1,3%
Charges opérationnelles autres activités	2 400 €	2 400 €	3,3%
Céréales pour le troupeau	2 400 €	2 400 €	3,3%
Charges structurelles	34 500 €	35 600 €	3,3%
Charges structurelles hors amortissement et frais financiers	20 914 €	22 060 €	5,5%
Amortissement et frais financiers	13 556 €	13 556 €	0%
Annuité des emprunts	11 130 €	11 130 €	0%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	50 900 €	53 600 €	5%
REVENU DISPONIBLE	39 800 €	42 400 €	7%
RESULTAT COURANT	37 400 €	40 000 €	7%

Le compte de résultat

Les principaux ratios du bilan économique pour l'atelier ovin et l'exploitation

	2017	Evolution 2017/2018		2018	Evolution 2017/2018
Effectif brebis (EMP)	360	0%	Charges structure / ha SAU	1 077 €	3,3%
Agneaux produits / EMP	1,01	0%	Charges structure / brebis	96 €	3,3%
Prix moyen de l'agneau	95,4 €	3%	Aides / produit brut	64%	0,5%
Produit hors aides / EMP	86,5 €	3%	EBE / produit brut	53%	0,4%
Charges opération. / EMP	59,6 €	2%	Annuité / EBE	22%	-1,1%
Dont alim. directe / EMP	30,9 €	3,3%	Revenu disponible / UMO	39 800 €	6,6%
Dont surface fourra / EMP	14,8 €	-1,7%	Résultat courant / UMO	37 400 €	7,1%
Dont frais divers / EMP	13,9 €	1,3%			
Marge hors aides / EMP	26,9 €	5,2%			

Principaux ratios économiques

Toutes les conséquences économiques liées à la présence permanente de loups ont été intégrées dans le compte de résultat 2017/2018. Elles correspondent à la situation stabilisée décrite dans ce cas type. Mais en situation réelle rien n'est jamais stabilisé, et des phénomènes d'augmentation de la fréquence des attaques, ou encore de forte surmortalité sur une attaque, peuvent rapidement déstabiliser le fonctionnement du système. Cette incertitude permanente réduit les marges de manœuvre de l'éleveur et complexifie fortement le pilotage par l'éleveur de son système d'exploitation.

Un modèle décrit en 8 pages

MONTAGNARD, OVIN SPÉCIALISÉ, TRADITIONNEL

PETIT LEXIQUE DES TERMES ÉCONOMIQUES

Produits ovins :

Produit brut ovin hors prime, somme des ventes d'agneaux, de réformes, de laine, corrigée des achats d'animaux reproducteurs qui sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles :

Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de cette activité. Les charges opérationnelles ovines sont décomposées en trois postes : les charges d'alimentation, les charges des cultures fourragères (charges SFP) et les charges diverses d'élevage.

Marge brute ovine hors prime (MB hors primes) :

Produit brut ovin hors prime (calculé sans les primes et les soutiens), moins les charges opérationnelles ovines.

Charges structurelles :

Charges « fixes » de l'exploitation, non affectables à une activité en particulier.

Annuité :

Remboursement effectué chaque année au titre des emprunts réalisés. Une annuité se décompose en deux parties : les frais financiers qui correspondent au remboursement des intérêts de l'emprunt et le capital remboursé.

Amortissement :

Charge calculée qui permet de répartir dans le temps le coût d'acquisition d'un bien.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :

Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible :

C'est l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant :

C'est l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

143 rue de Bercy - 75013 Paris Cedex 12 - www.idel.fr

Janvier 2009 - Référence Idelle : 00 19 602 005 - Réalisation : Isabelle Gulige

Crédit photos : Fonds photos MRE PACA et CERFAM, Patrick FABRE - Maison de la Transhumance, Etienne LAGIER - CA OS

Ont contribué à ce dossier :

Etienne LAGIER - Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes

Némi LEONTE - Maison Régionale de l'Élevage

Jean-François BATAILLE - Institut de l'Élevage

Ce document est téléchargeable sur les sites : www.idelle.fr, www.paca.chambre-agriculture.fr, www.eleve.fr, www.synagri.com

INOSYS - RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'Agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

UMT PASTO

L'Unité Mixte Technologique «Élevages pastoraux en territoires méditerranéens» associée en partenariat les départements SAD et PHAGE de l'INRA, l'Institut de l'Élevage et Montpellier SupAgro.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CaoDAR), de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE) et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La responsabilité des financements ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.



Petit lexique

Contributeurs et Crédits



11 cas-types sur la zone pastorale Sud-Est



Zone Sud-Est

Num		Titre
1	◆	Haut montagnard, ovin pluriactif
2	◆	Montagnard, ovin spécialisé, traditionnel
3	◆	Montagnard, ovin spécialisé, fourrager
4	◆	Alpes du Sud, ovin spécialisé, tendance pastorale
5	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau transhumant
6	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire
7	◆	Préalpes, ovin diversifié, lavandin et céréales
8	◆	Préalpes, ovin spécialisé, grand pastoral
9	◆	Alpes Maritimes, ovin spécialisé, grand pastoral
10	◆	Basse Provence, ovin spécialisé, herbassier
11	◆	Basse Provence, ovin diversifié, vente de foin de Crau





Quel cas-type consulter?

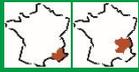
- En fonction de la zone géographique
- Des caractéristiques structurelles
 - Spécialisé : OUI / NON ?
 - Transhumant / sédentaire
 - Système d'alimentation : parcours dominant / complémentarité parcours – production de fourrages



Zone pastorale méditerranéenne

- Hautes montagnes et montagnes des Alpes du sud
- Vallées et plateaux Préalpins
- Plaines et coteaux Méditerranéens





Zone Sud-Est

Quel cas-type représente le GAEC des Mayols?

- Zone géographique ?
- Spécialisé ?
- Transhumant ?
- Pratiques alimentaires ?

Num		Titre
1	◆	Haut montagnard, ovin pluriactif
2	◆	Montagnard, ovin spécialisé, traditionnel
3	◆	Montagnard, ovin spécialisé, fourrager
4	◆	Alpes du Sud, ovin spécialisé, tendance pastorale
5	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau transhumant
6	◆	Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire
7	◆	Préalpes, ovin diversifié, lavandin et céréales
8	◆	Préalpes, ovin spécialisé, grand pastoral
9	◆	Alpes Maritimes, ovin spécialisé, grand pastoral
10	◆	Basse Provence, ovin spécialisé, herbassier
11	◆	Basse Provence, ovin diversifié, vente de foin de Crau
12	◆ ◆	Ovin viande en reconquête pastorale
13	◆	Montagne noire, ovin spécialisé, conduite herbagère
14	◆	Cévenol, ovin spécialisé, pastoral
15	◆	Ovin spécialisé, Caussenard



Gaec les Mayols, Quel Cas type associer ?

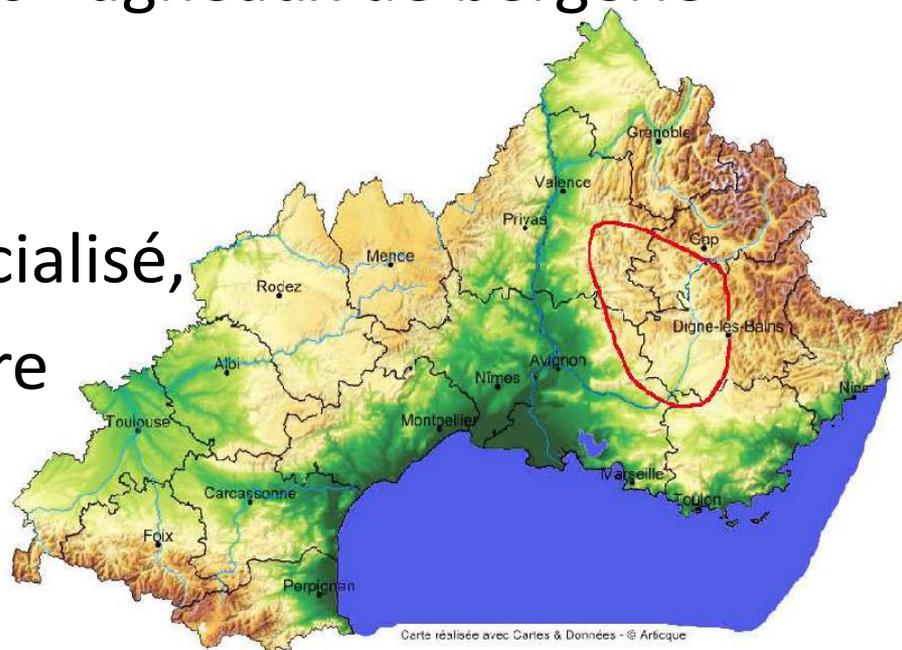


Zone Sud-Est

- Zone Pré-alpine - Sédentaire
- 2 agnelages par an - race Préalpes
- Production de céréales - agneaux de bergerie

➔ Cas type :

Préalpes, Ovin spécialisé,
Troupeau sédentaire



Carte réalisée avec Caris & Données - © Arlicque



Zone pastorale
méditerranéenne



PREASPE2
Conjoncture
2017/2018





Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire

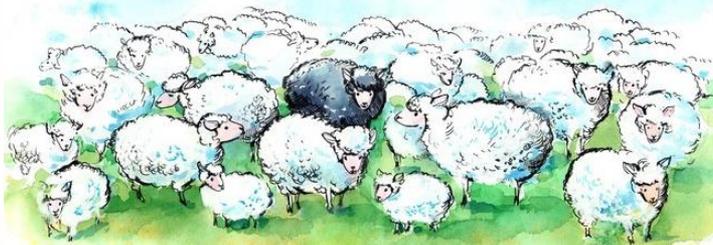


Zone Sud-Est

3 béliers Préalpes
5 béliers Ile de France

313 agneaux produits :
- 263 vendus (60% LR)
- 50 gardés

320 brebis Préalpes du Sud



1,4 UMO
dont 0,3 salarié





Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



Zone Sud-Est

3 béliers Préalpes
5 béliers Ile de France

313 agneaux produits :

- 263 vendus
- 50 gardés

320 brebis Préalpes du Sud



1,4 UMO
dont **0,3 salarié**

Complémentaire azoté

26 ha prairies =>	75 T foin	+	10 T
11 ha céréales =>	230 Qtx	+	70 Qtx
3 ha lavandin =>			240 L
200 ha parcours (pas d'estive)			





Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



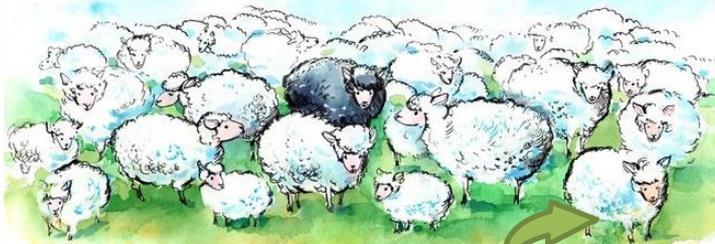
Zone Sud-Est

3 béliers Préalpes
5 béliers Ile de France

313 agneaux produits :

- 263 vendus
- 50 gardés

320 brebis Préalpes du Sud



1,4 UMO
dont 0,3 salarié



3



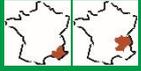
1 Bergerie
1 Hangar

26 ha prairies
11 ha céréales
3 ha lavandin
200 ha parcours

Complémentaire
azoté

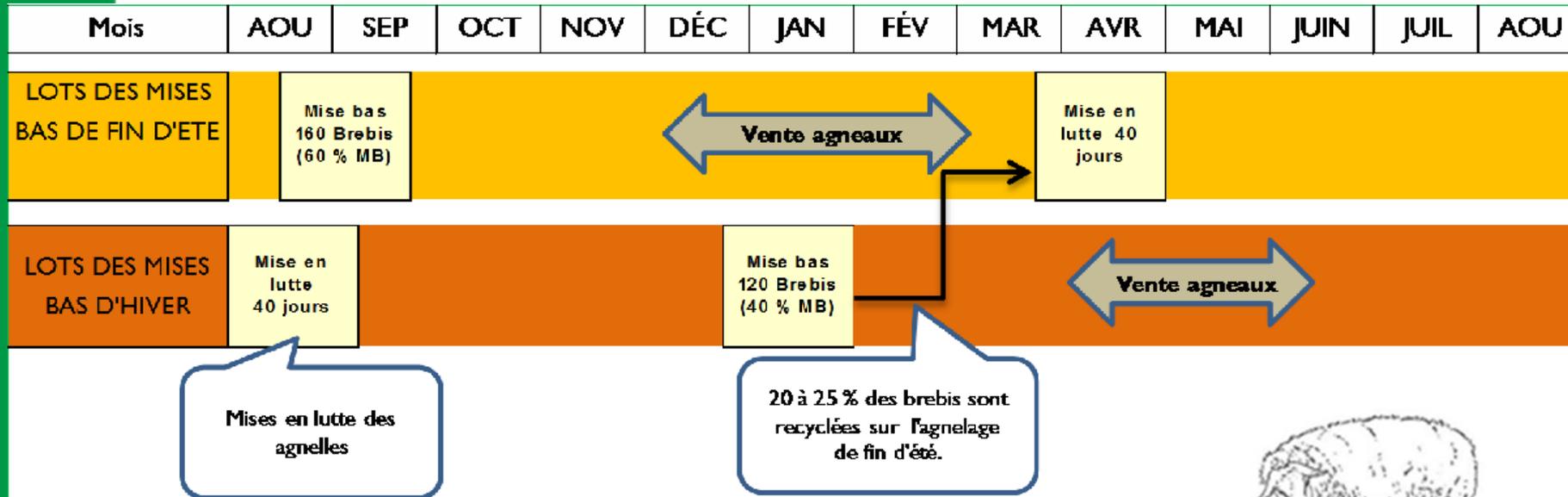


Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



Zone Sud-Est

- Conduite du troupeau



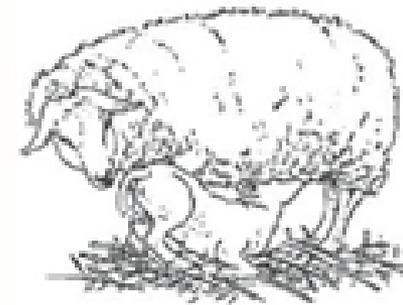


Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



Zone Sud-Est

- **Objectifs conduite**
 - 2 agnelages équilibrés avec une grande amplitude (pas d'estive)
- **Bilan reproduction**
 - 88 % MB
 - 124 % de prolificité
 - 10 % mortalité
 - 98 % de productivité





Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



Zone Sud-Est

- **Bilan des ventes**
 - 263 agneaux vendus
 - 16,3 kg de carcasse
 - 115 jours d'âge moyens à la vente
 - 60 % de taux de vente en Label





Zone Sud-Est

Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire

- Bilan économique**

Produits	91 400 €
Produits ovins	29 100 €
Dont vente agneaux	27 751 €
Dont autre produits	2 311 €
Dont achats de reproducteurs	- 1 000 €
Autres Produits (céréales + lavandin)	12 600 €
Aides	49 700 €
Dont aides découplées	22 896 €
Dont aide ovine	9 211 €
Dont ICHN	17 600 €
Dont aide loup	0 €
Autres	0 €





Cas type : Préalpes, ovin spécialisé, troupeau sédentaire



Zone Sud-Est

- Bilan économique**

Charges	65 800 €
Charges opérationnelles ovines	18 100 €
Dont charges d'alimentation	6 735 €
Dont charges de SFP	6 828 €
Dont charges diverses	4 503 €
Charges autre produit (céréales)	6 300 €
Charges de Structures	41 400 €
EBE	42 600 €
Revenu disponible	29 000 €
Résultat Courant	25 571 €

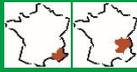




Zone Sud-Est

Jeux des 7 erreurs





Zone Sud-Est

Un cas-type, ça sert à quoi?

- Pour le conseil des éleveurs
- Pour un observatoire des conjonctures économiques
- Pour la prospective à moyen terme
- Pour la formation et la vulgarisation

HAUT MONTAGNARD, OVIN PLURIACTIF

CAS TYPE OVINS VIANDE

En haute-montagne alpine, un éleveur pluriactif avec 250 brebis Cassinaises, une production répartie d'agneaux en bergerie, de mois d'élevage intégral imposé par la contrainte climatique. L'écologie des surfaces cultivées limite la taille du troupeau et l'autonomie alimentaire.



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME ET LOCALISATION

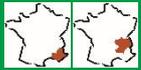
Ce type d'exploitation principalement localisé dans les Hautes-Alpes (Haute vallée du Drac, Grand Briançonnais, Queyras) se retrouve aussi mais de façon plus diffuse dans les hautes vallées alpines des départements voisins. Le foncier est morcelé. Pour pallier ce morcellement, notamment sur les zones de pâtures intermédiaires, les éleveurs se sont répartis les surfaces par quartier, en créant des APP (association foncière pastorale), ce qui permet selon les zones une pratique de la vaine pâture à l'autonomie à partir de la descente d'alpage. Les terres cultivées de l'exploitation, souvent en parcelles permanentes, ont un potentiel agronomique limité par la pente et l'altitude qui ne permet pas la culture de céréales. Un petit réseau d'irrigation gravitaire peut être présent sur une partie de ces surfaces. La disponibilité pastorale de proximité est importante. L'alpage, accessible à pied, est souvent regroupé en association foncière pastorale et partagé avec les troupeaux transhumants. Les zones de parcours intermédiaires, sont très étendues et plus ou moins boisées. Les fortes contraintes hivernales et la mise en commun des troupeaux pour l'activité aboutissent à une homogénéisation des systèmes d'élevage pratiqués. L'activité d'élevage ne permettant pas d'assurer à elle seule le revenu de l'exploitant, cela l'oblige à une pluriactivité en lien avec le tourisme montagnard (accueil à la ferme, travail en stations...). La localisation par le type de ces zones est déjà ancienne et de plus en plus importante. L'élevage long concerne l'exploitation agricole aux infrastructures et à l'activité collective, mais l'autonomie est souvent la période la plus sensible avec la multiplicité des lots et le travail pour l'agralage principal.

L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

La structure	Les produits en ventes
<ul style="list-style-type: none"> • 1,2 UERD, dont 0,2 berger salarié. • 250 brebis communes ou privées du Sud Isère. • 25 ha de SAU tout en prairie permanente. • Pas de culture de céréales. • 50 ha de parcours individuel. • Entra collective. 	<ul style="list-style-type: none"> • 280 agneaux produits pour la vente et la recoulement du troupeau. <p>Pluriactivité</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'hiver, le chef d'exploitation travaille 3 mois en station.

COLLECTION REFERENCES



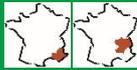
Zone Sud-Est

Quelques utilisations des cas-types



- Un outil d'aide à la décision en production ovine (viande)
- Estimez l'intérêt de mettre en place un atelier ovin viande à l'installation ou en diversification
- Vidéo de présentation : <https://vimeo.com/113378228>





Zone Sud-Est



: comment y accéder ?

- Outil en ligne, en accès libre (gratuit), disponible sur **idele.fr**, à l'adresse suivante :
<http://idele.fr/services/outils/oviplan-aide-a-la-decision-en-production-ovins-viande.html>
- Pour en savoir plus :
http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/oviplan-loutil-en-ligne-daide-a-la-creation-dun-atelier-ovin-viande.html

Précaution : utiliser de préférence Mozilla Firefox comme navigateur Internet





OVIPLAN - AIDE À LA DÉCISION EN PRODUCTION OVINS VIANDE

OVIPLAN: POURQUOI, COMMENT ?

Oviplan permet de situer les moyens à mettre en œuvre dans un contexte de production défini par l'utilisateur:

- ✓ Techniques (cheptel, reproduction, main d'oeuvre, surfaces, alimentation, bâtiments, équipements, ...)
- ✓ Économiques (prix de ventes et d'achats, aides, marges de l'atelier, ...)

Oviplan valorise les références produites par le dispositif INOSYS-Réseaux d'élevages des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'élevage.

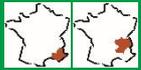
LES INNOVATIONS D'OVIPLAN

- ✓ un outil intuitif et interactif
- ✓ une méthodologie adaptée et validée par l'Institut de l'Élevage
- ✓ une connaissance approfondie des postes techniques et économiques des ateliers ovins
- ✓ la possibilité de comparer différents systèmes de production



[Démarrer](#)





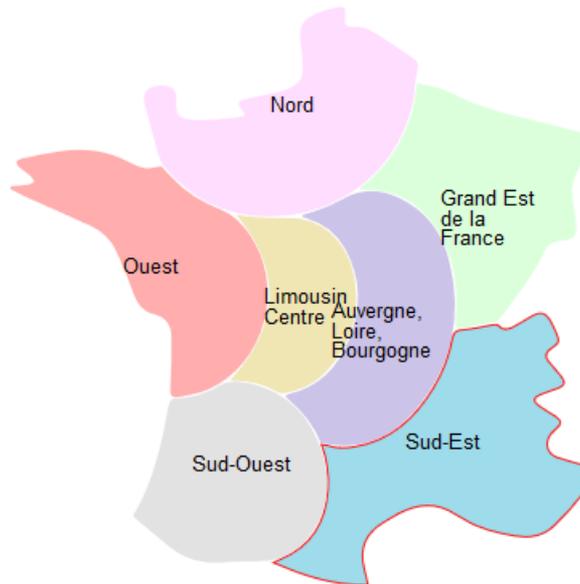
Zone Sud-Est

SÉLECTION D'UN PROFIL

MON OUTIL POUR ESTIMER L'IMPACT DE LA MISE EN PLACE D'UN ATELIER OVIN À L'INSTALLATION OU EN DIVERSIFICATION



CHOIX DU PROJET DE CREATION D'UN ATELIER OVIN



Sous-ensemble

- Hautes montagnes Alpines
- Montagnes Alpines
- Basse Provence
- Plateaux et vallées préalpines
- Préalpes et coteaux

Type d'atelier

- Production ovine associée à d'autres ateliers
- Production ovine spécialisée

Un troupeau sédentaire en zone préalpine

En moyenne montagne méditerranéenne, un élevage sédentaire, avec production d'agneaux de bergerie et large autonomie alimentaire : prairies cultivées, parcours de proximité et céréales.

[Je lance la simulation](#)

[Je reviens à l'accueil oviplan](#)



Zone Sud-Est



[Accueil](#)



DIMENSIONNEMENT



Sud-Est - Plateaux et vallées préalpines

UN TROUPEAU SÉDENTAIRE EN ZONE PRÉALPINE

En moyenne montagne méditerranéenne, un élevage sédentaire, avec production d'agneaux de bergerie et large autonomie alimentaire : prairies cultivées, parcours de proximité et céréales.

Quelle dimension de l'atelier ?

- Vous avez des femelles à mettre en place
- Vous avez de la surface en herbe disponible
- Vous avez de la main d'œuvre

Nombre de femelles à mettre en place

Entre 150 et 500.

Surface en herbe à prévoir 0 ha

Main d'œuvre nécessaire 0

[Je reviens à l'accueil d'Oviplan](#)





Zone Sud-Est



[Accueil](#)



ANALYSE DE L'ATELIER



Sud-Est - Plateaux et vallées préalpines

UN TROUPEAU SÉDENTAIRE EN ZONE PRÉALPINE

En moyenne montagne méditerranéenne, un élevage sédentaire, avec production d'agneaux de bergerie et large autonomie alimentaire : prairies cultivées, parcours de proximité et céréales.

[Le cheptel](#)

[L'alimentation](#)

[Main-d'œuvre et équipements](#)

[L'économie](#)

[Pour aller plus loin](#)



Quelques utilisations des cas-types



- Simulation de changements de pratiques

- Produire des agneaux en AB en montagne
- Mettre des brebis Booroola en système Préalpin
- Optimiser son système de production LR en montagne
- Dessaisonner dans les Préalpes et en Montagne



- Simulation territoriale

- Approche prospective des systèmes pastoraux méditerranéens

